

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Société d'une messe. — III Une ordination à Church Point (Nouvelle-Écosse). — IV M. le curé Francœur. — V Mgr l'archevêque chez les Viateurs. — VI Le respect des consciences. — VII Le peuple américain n'est pas chrétien. — VIII Les sociétés secrètes aux États-Unis. — IX États-Unis : Un prêtre catholique nommé attaché militaire. — X Le concordat entre la Serbie et le Saint-Siège. — XI A la Providence : cérémonies religieuses. — XII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 9 août

On annonce :

Aujourd'hui, 11e anniversaire du couronnement du pape;

La fête de saint Laurent (demain);

La fête (samedi), le jeûne (vendredi), et la solennité de l'Assomption (dimanche);

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 9 août

Messe du 10e dim. **semi-double**; mém. de saint Alphonse de Ligouri et de saint Romain; préf. de la Trinité. — I vêpres, de saint Laurent; mém. du dim., et de saint Alphonse de Ligori.

Vendredi prochain veille de la fête de l'Assomption, est un jour de jeûne et d'abstinence.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 16 août

Comme la fête de l'Assomption est des plus privilégiées (Rubr. génér. du brev., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, faire la solennité d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, No. 3754). La solennité de la fête de saint Joachim, dans son église titulaire, est toujours remise au dimanche suivant (décret de 1873 à I. n. 3299).

A partir de 1915, la fête de saint Joachim se fera le 16 et celle de saint Hyacinthe le 17.

Titulaire de l'ASSOMPTION (du 15).

Diocèse de Montréal. — L'Assomption et Cartierville.

Diocèse des Trois-Rivières. — CATHEDRALE.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Notre-Dame-de-Stanbridge.

Diocèse de Sherbrooke. — Notre-Dame-des-Bois (Chesham).

Diocèse de Pembroke. — Barry's Bay (Poland).

Diocèse de Mont-Laurier. — Maniwaki et Lac Windigo. J. S.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 29 juillet 1914.

M. l'abbé J. O. Blanchard, ancien curé, décédé à l'Épiphanie, le 22 de ce mois, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.

UNE ORDINATION A CHURCH POINT (NOUVELLE-ÉCOSSE)

NOUS reproduisons volontiers du journal *Le Moniteur Acadien* (9 juillet 1914) le récit de l'ordination à la prêtrise de deux fils de la chère Acadie, les Pères Comeau et Doucet, à Church Point (N.-E.), par Sa Grandeur Mgr Blanche, vicaire apostolique de la Côte Nord. Nous laissons au compte rendu de notre confrère de Shédiac toute sa saveur et toute sa fraîcheur. C'est vraiment une page pieuse et réconfortante. L'Acadie qui donne de plus en plus nombreux ses fils et ses filles à l'Église et aux communautés connaîtra, c'est sûr, de beaux lendemains. Cette race forte et pure, qu'on a voulu tuer traitreusement lors du " grand dérangement ", s'affirme de mieux en mieux, grâce à ses collègues et à ses prêtres. Elle donne au monde un fier et noble exemple, qui repose de bien des turpitudes contemporaines. Voici le récit du *Moniteur Acadien* :

" Le 29 juin, ce fut la fête des fêtes, un vrai jour de gloire pour Church Point et Saint-Bernard qui donnaient à l'Église et à l'Acadie deux nouveaux prêtres de notre race. A l'église,

les décorations sont splendides. L'autel, le chœur ont vraiment grande mine dans leur fraîche parure de fleurs artificielles, merveilleux travail, dû à des mains délicates et pieuses, de fleurs naturelles et multicolores savamment disposées en gradins ou en bosquets. A l'extérieur, hélas! le temps est franchement mauvais. De gros nuages roulent, menaçants, au-dessus de nos têtes. Par moments des ondées détrempe le sol et cela tourne peu à peu à la pluie battante.

“ Dix heures sonnent : c'est l'heure de la messe. Il faut malheureusement renoncer à la procession extérieure, si impressionnante avec ses longues files d'enfants de chœur, de prêtres en surplis, de clercs en dalmatique ou en chape, cour royale du pontife qui se rend à la plus sublime de ses fonctions! Cette procession se fait dans l'église, au milieu d'une foule énorme. Que d'absents cependant! Que de centaines de personnes, qui, des paroisses voisines et de plus loin encore, devaient venir à la fête et qui sont retenues chez elles par cette pluie importune et ces chemins devenus impossibles!

“ L'office commence : le pontife prie, l'assistance se recueille, les deux ordinands, le Rév. P. Siméon Comeau de la congrégation des Eudistes, le Rév. P. Michel Doucet, de l'archidiocèse d'Halifax, sont au pied de l'autel, émus, dans l'attente des grandes choses qui vont s'opérer en eux. Et c'est dans une atmosphère de prières ardentes que l'ordination se fait, émotionnante au point d'arracher des larmes à tous les assistants.

“ O la touchante beauté de ces prières récitées alternativement par le pontife et les deux ordinands! Le spectacle imposant que celui de cet évêque, vieillard blanchi dans les travaux apostoliques, qui dit à ces jeunes lévites les devoirs sublimes mais écrasants qui les attendent, la sainteté dont ils doivent désormais être revêtus, et puis les fait ministres de Jésus au nom de Jésus lui-même. Après lui, le nombreux clergé présent procède à l'imposition des mains. Tous les prêtres des environs sont là : les

RR. PP. Côté, de Métégan, Braeq, de Salmon River, Thériault, de Chetztecook, Melanson, de Saint-Bernard, Cantin, de Saulnierville, Le Quémaner, des Concessions ; les RR. PP. LeDoré, ancien curé de Church Point, Haquin, aumônier du Bon Pasteur de Montréal, Le Garff, aumônier du Sanatorium de Gabriels, N. Y., tous les Pères du Collège. Et quand, après le défilé, ces trente prêtres, couronne superbe, font cercle autour des deux élus, la main élevée encore, comme pour insister en leur faveur auprès du Dieu des lumières, le spectacle est vraiment d'une grandeur incomparable. Puis, la messe se continue, dite en même temps par l'évêque et les deux nouveaux prêtres. Et c'est maintenant l'heure du sermon.

“ La veille, le Rév. P. Blondel avait été l'interprète de ses paroissiens, et, en leur nom, avait dit au P. Comeau la joie que tous éprouvent de compter un prêtre parmi les enfants de la paroisse. Cette fois, c'est le Rév. P. Chiasson, supérieur du Collège Sainte-Anne, qui monte en chaire, et qui, dans un langage où percent l'émotion du père et la fierté de l'éducateur, tire pour les familles des jeunes prêtres, pour leurs anciens maîtres, et pour les jeunes prêtres eux-mêmes, les leçons de la cérémonie qui s'achève.

“ Soyez fières, s'écrie-t-il, soyez fières, ô familles bénies et privilégiées, au sein desquelles Dieu a voulu trouver un autre lui-même ! Oui soyez fières, vous vivez aujourd'hui le plus grand jour de votre vie. Il est vrai qu'exemplaires et chrétiennes comme vous l'êtes vous aviez droit à cette récompense, comme le champ fertile a droit à sa moisson d'épis. Soyez heureux, vous aussi, professeurs d'un collège qui, en 25 ans, a fourni à l'Eglise tout près de 30 prêtres ! Vous êtes à la peine souvent, il est juste qu'aujourd'hui du moins vous soyez à l'honneur ! ”

“ Puis, se tournant vers l'assistance, l'orateur lui rappelle en quelques mots les devoirs du prêtre, ses charges nombreuses.

et aussi ses joies et ses privilèges. Le sermon est fini. La cérémonie d'ordination s'achève au milieu d'une émotion qui a toujours été grandissante. ”

Ajoutons que l'un des ordinands de Church Point, le Père Comeau, est le cadet d'une famille de quatorze enfants vivants, dont trois filles déjà, avant lui, s'étaient données à Dieu, au Bon-Pasteur et chez les Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

M. LE CURE FRANCOEUR



LE 15 juillet 1914, à l'âge avancé de 84 ans, décédait à Stratford (Saint-Gabriel), M. l'abbé Lucien-Napoléon Leclerc-Francoeur, ancien curé et le doyen des prêtres du diocèse de Sherbrooke.

Déjà, il y a six ans, le vénérable prêtre avait failli partir. Mgr LaRocque l'avait même administré et tout semblait fini. Les notes que j'ai sous les yeux, et qu'on a eu la bienveillance de me faire voir, avaient été rédigées, toutes prêtes. Mais l'extrême-onction, comme il arrive souvent, ramena le vénéré malade à la santé après une assez longue convalescence. Aujourd'hui, en les relisant, ces notes, l'auteur n'a eu qu'à changer les dernières dates; car le Père Francoeur n'avait pas changé. Toujours modeste, sortant peu, très ordonné et très régulier dans ses exercices et ses agissements, tel il était il y a six ans, ou même il y a douze ans ou vingt-quatre ans, c'est-à-dire toujours. . . . tel il était encore en ces toutes dernières années.

Estimé et vénéré de ses confrères, avait-on écrit, le regretté défunt le fut de même de ses paroissiens. Ses manières franches et sympathiques — il était vraiment *franc de coeur!* — lui avaient dès longtemps concilié le respect et la considération de tous. Timide, réservé, ami de la solitude, personne

n'était plus que lui fidèle à la résidence. Sa rondeur de parole pourtant, quand il s'agissait de tonner en chaire contre les abus et les désordres, qui se glissent un peu partout, même dans les paroisses les mieux administrées, lui faisait dire parfois à ses ouailles des choses assez dures, et cela dans un langage qui n'avait rien des grâces ni des délicatesses de l'antique atticisme. Mais on ne lui en tenait pas compte. Car on le savait si dévoué, si zélé, et au fond si charitable et si bon... que tout rentrait bientôt dans le silence de l'oubli.

Ce qui est certain, c'est qu'on gardera longtemps, dans les paroisses où il a vécu, et surtout à Wolfestown et à Stratford, le souvenir de ce digne curé, homme de bien et homme de conseil parce qu'il était d'abord un homme d'ordre et un prêtre pieux. En autant que ses forces le lui permirent, il fut fidèle jusqu'à la fin au règlement de vie qu'il s'était tracé au sortir du séminaire, en 1859, il y a cinquante-quatre ans. Heureux ceux qui ne se démentent pas! *L'Euge bone et fidelis* les attend.

En septembre 1909, le Père Francoeur fêta ses noces d'or dans son ancienne paroisse de Stratford. Mgr LaRocque et un grand nombre de prêtres assistèrent. Ce fut une jolie fête, pleine d'émotions et de joyeuses réminiscences. Hélas ! les noces d'or, si rayonnantes soient-elles, ont toujours quelque chose qui rappelle les feux amortis des soleils couchants. M. le curé Francoeur continua à vivre, en faiblissant toujours, sa calme vieillesse. Et l'autre jour, le 15 juillet, presque soudainement, il partait pour le grand voyage.

Mgr Chalifoux a chanté son service à Stratford même, où les restes mortels du regretté curé défunt, selon son désir, dorment maintenant à l'ombre de la croix du cimetière paroissial.

• • •

M. Francoeur était né à Saint-Roch-des-Auinaies (l'Islet), le 8 novembre 1829. Il étudia au Séminaire de Québec. Mgr Baillargeon lui conférait l'ordre sacré de la prêtrise le 24 septembre 1859. Successivement, il fut vicaire à Saint-Thomas (Montmagny), à Saint-Anselme (Dorchester), à Saint-Elzéar (Beauce), et à Saint-Cajetan (Bellechasse). En 1865, il devenait curé de Saint-Julien de Wolfestown; il y fut quatorze ans et y travailla beaucoup. En 1879, il passait à la cure de Saint-Gabriel de Stratford, où il devait exercer le saint ministère vingt-et-un ans. En 1900, il demanda à prendre sa retraite. Nous avons dit comment il célébra ses noces d'or en 1909. Puis, le soir de sa vie étant venu il se prépara consciencieusement à la mort, édifiant tous ceux qui l'approchaient.

C'est une belle vie de prêtre qui vient de se clore, de celles qui expliquent et font comprendre, comme disait Mgr Gauthier aux noces d'or de M. le curé LeBlanc, à Saint-Martin de Laval, pourquoi notre peuple canadien-français, d'une façon générale, est resté si pur et si fort. Ces hommes de Dieu que sont nos vieux curés, ce sont encore les meilleurs amis des hommes!

MGR. L'ARCHEVEQUE CHEZ LES VIATEURS

LE 24 juillet dernier, Mgr l'archevêque se rendait à Joliette pour présider, chez les Clercs de Saint-Viateur, une profession religieuse. D'un communiqué à la presse, nous extrayons l'intéressant écho que voici de la visite de Sa Grandeur à l'Institut de Joliette :

« A onze heures, les religieux se réunissaient dans la salle d'étude du séminaire pour présenter leurs hommages de profonde vénération et de vive gratitude à Mgr l'archevêque. Ce fut pour la communauté l'occasion renouvelée de constater l'affection et l'intérêt tout paternels que lui porte Sa Gran-

deur. Après avoir rappelé la sainteté de l'état religieux et les obligations qu'il impose, Monseigneur souligne le caractère particulier à l'Institut des Cleres Saint-Viateur, qui est d'aider le prêtre dans les augustes fonctions de son ministère, et il fait le récit du séjour qu'à son récent voyage d'Europe, il fit à Jette, à la direction générale de la communauté. Ce fut une grande joie pour les religieux d'entendre Sa Grandeur leur parler, comme un fils de la famille, du vénérable vieillard canadien qui préside aux destinées de la communauté, le Très Révérend Père Lajoie, général de l'Institut. En son verbe si pur et si chaud, Monseigneur dit là des choses si suaves et si chères... qu'on ne peut les goûter qu'en famille.

“Obligés déjà à tant de titres de Mgr l'archevêque de Montréal, les Cleres Saint-Viateur ajouteront à la liste pourtant bien longue de ses bienfaits l'heure délicieuse et à jamais inoubliable où il leur fut donné d'entendre un témoignage si digne et si sincère de sympathie et d'admiration pour leur vénéré Père Général. Aussi se sentirent-ils profondément émus quand leur Provincial, au nom de tous, et avec la délicatesse de sentiments et d'expression que chacun connaît et aime à goûter, exprima la gratitude et le filial attachement de toute la communauté à Sa Grandeur.”

LE RESPECT DES CONSCIENCES



Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères, a publié dans la *Revue hebdomadaire* un article de pressante actualité. Voici le passage qui a trait à la question religieuse :

Il est une sagesse, qui, malgré tant de sophismes déchaînés, finira bien par rallier tous les bons citoyens, tous ceux qui

veulent rendre la République habitable, c'est celle qui est résolue à s'incliner devant les consciences, à respecter les croyances, les convictions religieuses, le droit du père de famille sur l'éducation de ses enfants.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat est un fait accompli. A tort ou à raison, le pouvoir civil s'est désarmé en supprimant le budget des cultes et en rompant, selon son bon plaisir, le pacte du Concordat. C'est accepté; les habitudes sont prises; les confessions religieuses elles-mêmes hésiteraient peut-être à se replacer sous le joug de l'Etat.

Mais, puisque les choses sont ainsi, pourquoi s'entêter, maintenant, à poursuivre les opinions jusque dans l'asile inviolable où elles se sont réfugiées? Dans les programmes les plus avancés, la séparation des Eglises et de l'Etat était le dernier mot. C'était bien entendu qu'une fois le divorce accompli on s'ignorerait. Et maintenant, on retombe dans le jeu des tracasseries, des violences, des intolérances. On ouvre le chapitre des *accroupis* qui donne libre carrière à la puissante invective de Barrès. La secte s'irrite de l'excès de son impuissance... Quand cela finira-t-il?

Un mot du pays suffira, mais il faut qu'il le dise, et franchement: plus de laïcisations, liberté de l'école libre, liberté du sacrifice et du dévouement, nos missionnaires soutenus, les congrégations de propagande encouragées, plus de soeurs chassées des hôpitaux, plus de manuels volontairement agressifs et odieux. Si le pays se lève contre l'inquisition fiscale, combien le doit-il faire plus fortement contre l'inquisition morale et religieuse, contre celle qui fouille, non le foyer, mais les consciences.

LE PEUPLE AMERICAIN N'EST PAS CHRETIEN



E R. P. Thomas McCluskey, S. J., président de l'Université Fordham, aux Etats-Unis, parlant à un dîner donné par l'Association des anciens élèves de Fordham, a affirmé que les Etats-Unis ne sont pas une nation chrétienne et à l'appui il a cité les statistiques du recensement.

« Nous sommes censés être une nation chrétienne, dit-il, mais notre dernier recensement montre que sur cent millions d'habitants, il y en a 65 millions qui ne professent aucune religion. Cela nous amène fatalement à la triste conclusion que notre pays n'est pas chrétien. Comment peut-on, en justice, appeler chrétienne une population dont les deux tiers ne professent absolument aucune religion ?

« Voilà un fait bien triste et qui crève les yeux ; il ne s'agit pas de les fermer. Une population numériquement double de celle des Etats-Unis à l'issue de la guerre civile, vit sans aucune religion.

« Cette situation déjà effrayante en elle-même devient encore plus menaçante du fait que beaucoup de personnages intelligents et instruits sont occupés à la désastreuse besogne de faire disparaître toute croyance aux enseignements chrétiens. »

Ici, le Père McCluskey mentionne une lettre-circulaire qu'il vient de recevoir et où l'on voit que 90 professeurs d'universités et de collèges dirigent les clubs socialistes formés chez les étudiants.

L'Action sociale de Québec dit de son côté :

« Nous sommes bientôt ici cent millions. Or, de ce nombre, 37,280,000 seulement, c'est-à-dire environ un tiers, sont membres attitrés d'une église quelconque. Les autres adorent l'or et le soleil, ou quelque chose de moins brillant, comme le font les Mormons, par exemple.

“ Il est intéressant de constater que des différentes églises qui se partagent ces 37 millions de croyants, l'Eglise Catholique Romaine est de beaucoup la plus puissante. Voici, du reste, pour l'information de nos lecteurs, l'exposé comparatif de ces différents groupes, en ne tenant compte que des croyances ayant au moins un demi-million d'adeptes :

Catholiques romains	13,099,534
Méthodistes	7,125,069
Baptistes	5,924,662
Luthériens	2,338,722
Presbytériens	2,027,593
Disciples du Christ	1,519,369
Protestants Episcopaliens	997,407
Congrégationalistes	748,340

“ Comme on voit, ces huit corps comprennent 34 millions des 37 millions plus haut cités, de sorte qu'il ne reste que 3 millions à diviser entre les vingt-cinq ou trente autres croyances disparates de quelque importance dont le pays est doté.

“ En face de ce froid glacial, dont se meurent toutes les religions protestantes, n'est-il pas bien consolant pour nous, enfants de la grande famille catholique, de voir avec quelle ardeur croissante nos fidèles remplissent chaque dimanche leurs temples trop étroits ?

“ Ici, comme dans toutes les autres parties du monde, l'Eglise que le Maître a bâtie sur Pierre reste la seule immuable et vivante, parce qu'elle n'est pas seulement la religion du corps mais bien plutôt la religion de l'âme, parce qu'elle ne vit pas seulement pour le temps, mais pour l'éternité. ”

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AUX ÉTATS-UNIS

D'après la *North American Review*, il y a dans les États-Unis d'abord 750.000 Francs-Maçons proprement dits; puis on compte :

Odd Fellows	810,000
Chevaliers de Pythias	475,000
Ancien Ordre des Maîtres réunis.	361,301
Royal Océanum	189,161
Forestiers modernes d'Amérique.	204,332
Ordre Réuni des Amis	15,000
Ordre Bienfaisant et Protecteurs des Elks.	32,000
Ordre Perfectionné des Hommes Rouges.	115,000
Ancien Ordre des Forestiers	36,825
Templiers Royaux	16,800
Tribu de Ben-Har	11,294
Chevaliers de Macchabées	244,704
Chevaliers de l'Aigle d'Or	60,000
Ordre perfectionné des Bepsophes	18,785
Ordre des Birth d'Abraham	31,118
Banai perfectionnés	2,700
B'nai Birth indépendant	34,925
Ordre des Frères Choisis	29,413
Ancien Ordre des Druides	16,500
Forestiers d'Amérique	140,375
Forestiers indépendants	110,000
Ordre de la Chaîne d'Or	11,500
Ordre des fils d'Israël libres.	14,300
Cercle Fraternel Mystique	13,423
Ordre défenseur de la Nouvelle-Angleterre.	23,186
Rechabites indépendants	3,520
Artisans du monde	76,962
Ordre Réuni des Odd Fellows	130,850

Frans-Maçons de couleur	224
Fils de la Tempérance	25,475
Ordre Indépendant des Templiers	281,600

Ces chiffres donnent un total de plus de 4 millions. Admettons que quelques individus soient simultanément membres de plusieurs sectes, mais cette diminution du total effectif est largement compensée par d'autres sectes qui n'entrent pas dans ce cadre.

ETATS-UNIS

Un prêtre catholique nommé attaché militaire

Un prêtre catholique, le R. P. Franz Feinler, aumônier du 13^e régiment d'infanterie, détaché aux Philippines, vient d'être élevé à la dignité d'attaché militaire américain à Tokio. C'est le 15 mai que le prêtre-officier est entré en fonctions. Le R. P. Feinler peut s'estimer d'autant plus honoré par le choix dont il a été l'objet que les candidats à cette place étaient plus nombreux et le poste plus difficile, par suite des rapports tendus entre Tokio et Washington. Le ministre de la Guerre a jeté son dévolu sur ce prêtre plutôt que sur un officier de carrière, à cause de ses capacités hors de pair et de ses beaux états de service.

Bien que classés parmi les non-combattants, les aumôniers militaires aux Etats-Unis sont soumis aux lois de l'avancement et promus aux grades supérieurs et à la haute paye, d'après les notes de leurs chefs, tout comme les autres officiers. Aussi bien, leur rôle ne se borne pas à subvenir aux soins spirituels des soldats; leur intelligence et leur patriotisme leur fournissent encore l'occasion de servir leur pays de mille autres manières. C'est ainsi que le P. Feinler s'était signalé à l'atten-

tion du ministre de la Guerre et de ses chefs immédiats par ses travaux de traducteur officiel et ses talents de diplomate.

S'il abandonne avec regret son cher régiment, le P. Feinler nourrit pourtant l'espoir de servir encore efficacement, bien que de manière indirecte, la cause de l'armée et celle de l'Eglise

LE CONCORDAT ENTRE LA SERBIE ET LE SAINT-SIEGE

Il n'est pas nécessaire de démontrer l'importance de cet acte: M. Vesnitch en a dit quelque chose, quand il a rappelé, dans son discours au Souverain-Pontife, que la Serbie, depuis cinq siècles, avait cessé d'avoir des rapports avec le Saint-Siège.

La Serbie agrandie devient, désormais, pour les catholiques, une province ecclésiastique complètement organisée. Ses représentants, dans les délicates négociations aujourd'hui terminées, ont compris qu'il convenait de donner aux sujets catholiques de cet Etat la plus grande sécurité religieuse. En fait, ce Concordat respecte, avec une remarquable intelligence, la constitution de l'Eglise catholique et ses exigences normales. Loyalement pratiqué, comme il le sera sans aucun doute, il donnera un démenti à une opinion qui faisait son chemin dans le monde politique: que l'ère des Concordats était close. On se trouve en présence d'une convention où la nature et les prérogatives des deux pouvoirs sont admirablement respectées. C'est plus qu'un traité de paix sagement établi, c'est le régime religieux sagement équilibré en Serbie pour les populations catholiques de ce pays et au profit de la nation tout entière.

C'est un honneur pour la Serbie d'avoir précédé les autres nations balkaniques dans une voie où le cours naturel de l'histoire ne peut manquer de les engager à leur tour.

A LA PROVIDENCE

CEREMONIES RELIGIEUSES

E 18 juillet, M. l'abbé Elie-J. Auclair, de l'archevêché de Montréal, présidait une cérémonie de vêtue à la maison-mère de la Providence.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Angéline Marcotte, de Saint Gilbert; Mélina Leroux, de Sainte-Monique; Florestine Champoux, de Sainte-Gertrude; Amanda Hébert, de Pawtucket, R.I.; Albanie Côté, Amélia Martin, Sara Champagne, Antonia Malo, de Montréal; Blanche Villeneuve, Célanire Villeneuve, de Sainte-Scholastique; Amédéla Monfils, de Saint-Ephrem d'Upton; Marie Lavoie, Marie-Louise Marchand, de Fraserville; Emma Carbonneau, de Québec; Bertha Massicotte, Mélida Veillette, Léonie Bourassa, de Shawinigan Falls; Dorothée Caissie, de Rogersville, N.-B.; Alma Barbe, de Saint-Eustache; Léda Courtemanche, de Northampton, Mass.; Annette Lemire, de La-Baie-du-Febvre; Bridget Ann Coreoran, de Saint-Raymond; Ernestine Lorrain, de Saint-André d'Argenteuil; Marie Anna Bastien, de Maskinongé; Marie-Reine Milot, Marie-Anna Milot, de Yamachiche; Léonie Veilleux, des Trois-Rivières; Marie-Ange Massicotte, de Saint-Tite; Marie-Anna Paulhus, de Windsor Mills; Emma Cloutier, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan; Albertine Marcotte, de Saint-Gilbert, *novices vocales*; Mélessie Bourque, de Cap Pelé, N.-B., *novice coadjutrice*.

L'officiant donna l'allocution de circonstance.

Le lendemain, 19 juillet, en la fête patronale de la communauté, Mgr Emile Roy, vicaire-général, recevait à la Providence les premiers voeux des Soeurs Léontine Coutu, dite Soeur Mechtilde, d'Ecosse, Marie-Louise Yelle, dite Soeur Marguerite-Bourgeois, Marie-Ida Lachapelle, dite Soeur Romaine, Eva Lussier, dite Soeur Marie-Hyacinthe, de Moosup, Conn.; Génova Trudel, dite Soeur Catherine Ricci, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan; Philomène Frenette, dite Soeur Basilien, de Sainte-Catherine; Elise Leblanc, dite Soeur Flora, de Lower Abonshagan, N.-B.; Marie-Anne Déry, dite Soeur Olier, de Saint-Adelphe; Marie-Jeanne Farmer, dite Soeur Zénon d'Alexandrie, de Sainte-Marthe; Evéline Lachapelle, dite Soeur Eric, de Saint-Roch-de-l'Achigan; Marie-Eustelle Forget, dite Soeur Aldegonde, de Sainte-Anne-des-Plaines; Emma Milot, dite Soeur Hugues, de Lowell, Mass.; Albertine Plante, dite Soeur Marie-de-Fourvières, de Mont Laurier; Blandine Dessureault, dite Soeur Emérencia, de Saint-Sévérin; Marie-Juliette Legendre, dite Soeur Edmée, de Saint-Johnsbury, Vt.

Le sermon a été prêché par l'officiant lui-même. M. l'abbé Z. Alary, aumônier de la maison-mère, célébra le saint sacrifice de la messe.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	11 août.	— Saint-Placide.
Jeudi,	13 "	— Saint-Hippolyte.
Samedi,	15 "	— Ecole de Réforme.